

Bruant des neiges

Plectrophenax nivalis



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

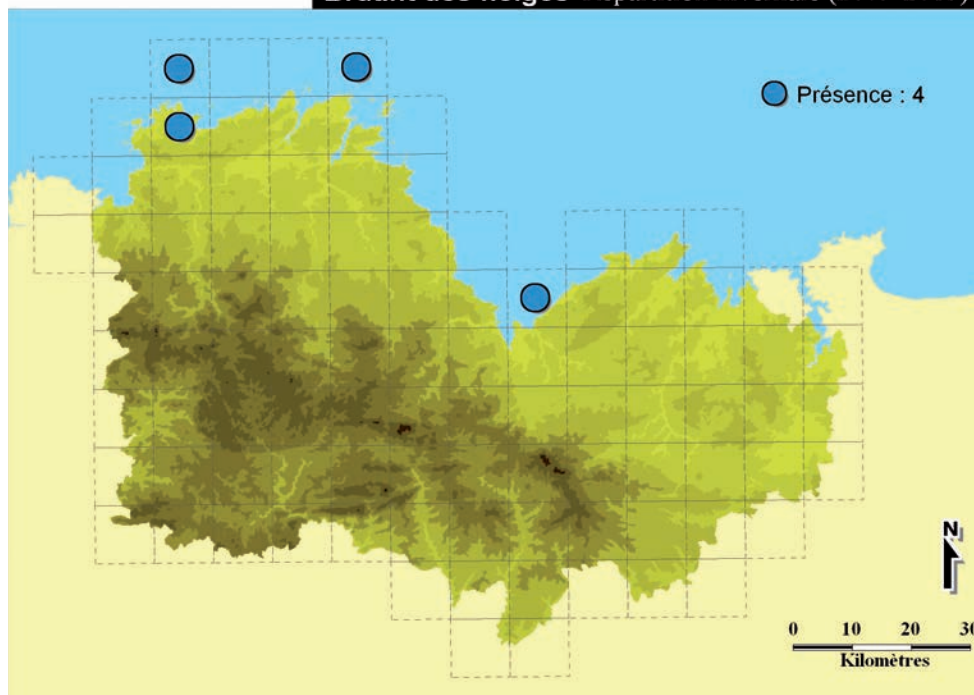
G.E.O.C.A

Le Bruant des neiges est une espèce septentrionale polytypique dont l'aire de nidification comprend le Groenland, le nord de la Scandinavie et celui de la Russie occidentale ainsi que les îles Féroé et l'Islande (**D**). La limite sud de son aire de nidification est atteinte au nord de l'Ecosse où il reste un nicheur peu répandu. Il hiverne en Islande, dans les îles Britanniques, sur les côtes européennes (du cercle polaire au golfe de Gascogne) et en Russie méridionale (**M**). En France, le Bruant des neiges est considéré comme un migrateur et hivernant peu commun et listé, comme tel, par le Comité de suivi des Migrateurs Rares (CMR) en France (**M**). L'effectif moyen en hiver sur la période 2003–2008 est de 380 individus (**M**). Pour la Bretagne, les dernières publications du CMR indiquent une présence régulière de l'espèce sur le littoral du Finistère et des Côtes-d'Armor (**M**). En revanche, les effectifs dénombrés sont généralement plus importants dans le Finistère que dans les Côtes-d'Armor, ce qui peut simplement dépendre de la pression d'observation.

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Bruant des neiges est noté chaque année depuis 1983, en diverses localités, essentiellement littorales et distribuées sur tout le pourtour du département, avec une forte occurrence pour les sites naturels du cap Fréhel, du Sillon de Talbert et de l'île-Grande d'une part, et pour l'enrochement artificiel du port du Légué d'autre part. Avec moins de 10 signalements à l'intérieur du département, sur les sites de Minez Cliguéric (Plévin) (**données Obsbzh**) et du Ménez Bré (Péder nec), le Bruant des neiges peut donc être considéré localement comme très rare en retrait du littoral, ce qui va dans le sens de son statut général en France. Le passage postnuptial se détecte classiquement dans la première décade du mois d'octobre. Il ne concerne alors que quelques individus, exceptionnellement de grands groupes (28 individus le 1^{er} octobre 1996 au cap Fréhel, 48 individus le 8 octobre 1996 au Sillon de Talbert). Néanmoins, il arrive que le Bruant des neiges soit observé plus tôt. Cinq

Bruant des neiges Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Julien Houron

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Bruant des neiges

Plectrophenax nivalis



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

signalements attestent de la présence de l'espèce en septembre, l'observation la plus précoce ayant été réalisée le 22 septembre 1988 au cap Fréhel (5 individus). L'hivernage du Bruant des neiges est avéré en certains lieux du département, de manière régulière (Sillon de Talbert) ou occasionnelle (plage de Bon Abri à Hillion, Treutran à Planguenoual). Toutefois les prospections ciblées sur des sites favorables (cordons littoraux, îles) sont encore rares. Il est donc toujours difficile de cerner avec précision l'hivernage de l'espèce dans les Côtes-d'Armor qui reste, semble-t-il, peu important car ne concernant que de petits effectifs : 1 à 2 individus à l'Ile-Grande durant l'hiver 1992/1993, 1 individu à Bon Abri au début de l'hiver 2007, 7 à 8 individus au Sillon de Talbert durant l'hiver 2009/2010 (**données RNR Sillon de Talbert**). Sur ce même site, où l'espèce est observée quasiment chaque hiver depuis 1985, jusqu'à 30 individus ont été vus le 27 décembre 2007 (**M**), illustration parfaite de la très forte variabilité interannuelle de l'espèce en France (**D**). C'est aussi en ce lieu qu'ont été notés les effectifs les plus importants dans le département : 60 à 65 individus le 10 novembre 1985 et 70 le 12 novembre 2000.

Les départs se font progressivement de fin janvier à mi-mars, avril ne totalisant que 4 données. La mention la plus tardive restant celle d'1 mâle en plumage nuptial observé au cap Fréhel le 23 avril 1989.

Tendances et perspectives

La pression d'observation récente sur le Sillon de Talbert (Réserve Naturelle Régionale) a permis de mettre en évidence un passage migratoire et un hivernage régulier du Bruant des neiges. Néanmoins, de nombreux autres secteurs favorables déjà identifiés par les ornithologues sont encore à ce jour sous-prospectés en hiver (Beuget, 1993). Dans ce sens, des données présument d'un hivernage existant : 30 individus à Beg ar Vilin (Plougrescant) et 10 individus au Lenn (Louannec) le 7 décembre 1987 ou plus récemment 1 individu à Binic le 14 décembre 2008. En outre, le développement de l'ornithologie de terrain dans le département a permis de mieux identifier les sites intérieurs favorables pour l'espèce. La mise en place d'un suivi de la migration en ces lieux tel que celui existant à la Cotentin (Planguenoual) permettrait d'affiner l'estimation des effectifs migrateurs. Dans tous les cas, le Bruant des neiges reste un migrateur et un hivernant régulier mais très peu abondant en Côtes-d'Armor.

Bibliographie

Beuget A. (1993). Hivernage du Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*) dans les Côtes-d'Armor (1985-1990). *Le Fou*, 29: 6-16.

Auteur : Julien Houron

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

